

Eline ALAOUI

De: Romain LE CHENADEC
Envoyé: mercredi 28 avril 2021 17:51
À: Jean-Daniel PIGEON; Benoît Trescazes
Cc: olivier aspe; Ndogbia YOMBO
Objet: Permis de Construire ARGAN à Montbartier
Pièces jointes: PJ8 - Courriers de remise en état du site - PROPRIETAIRE.pdf; PJ9 - Courriers de remise en état du site - MAIRIE.pdf

Suivi:	Destinataire	Réception
	Jean-Daniel PIGEON	
	Benoît Trescazes	
	olivier aspe	
	Ndogbia YOMBO	Remis: 28/04/2021 17:51

Bonjour Messieurs Pigeon et Trescazes,

Nous avançons sur le montage de notre dossier de PC avec mon architecte, et j'ai bien noté que, préalablement au dépôt officiel en Mairie, vous souhaitez valider certains éléments de notre dossier.

Pourriez-vous me préciser svp les pièces que vous souhaitez recevoir en amont du dépôt ?

En terme de planning, je vous propose les jalons suivants, qui nous permettraient de respecter notre objectif de dépôt du dossier de PC le 3 juin :

- Le 12 mai : ARGAN envoie à GS82 le « pré-dossier » de PC
- Le 25 mai : retour de GS82 pour validation
- Le 3 juin : dépôt officiel du dossier de PC en Mairie de Montbartier

Ce timing vous paraît-il acceptable ? Je suis à votre disposition pour en discuter de vive voix.

Par ailleurs, je vous joins 2 courriers qui requièrent les signatures de la Mairie et du Propriétaire du terrain pour la complétude mon dossier ICPE : il s'agit de l'avis sur la remise en état future du site en cas de cessation d'activité (document réglementaire).

- ➔ Auriez-vous la possibilité de les transmettre aux personnes concernées pour signature ? Je peux, si besoin, faire un envoi directement en Mairie si cela peut être plus efficace (ou par mail à monsieur le Maire).

Je vous remercie.

Bien cordialement,

Romain LE CHENADEC
Responsable de Programmes
ARGAN
+ 33 1 47 47 36 23
romain.lechenadec@argan.fr